

Aerosuisse exige des tests au lieu de quarantaines

Depuis le début de la pandémie, la liberté de circulation a été fortement restreinte en raison de mesures rigides et en constante évolution. Le préjudice économique causé par les restrictions de voyage, telles que les règles de quarantaine, va bien au-delà du secteur de l'aviation et est disproportionné par rapport à leur efficacité. Les partis du Gouvernement, les Verts et les Verts'Libéraux exigent maintenant un concept de tests et de quarantaine. AEROSUISSE soutient l'augmentation des tests à condition qu'une quarantaine ne soit pas nécessaire en cas de résultat négatif.

La pandémie de Corona reste un défi pour l'aviation dans notre pays. L'accent doit être mis sur le rétablissement des liaisons internationales au sein de l'UE et de l'espace Schengen ainsi que sur l'ouverture des frontières avec les pays tiers. Quelle que soit la situation épidémiologique, le Conseil fédéral ne connaît jusqu'à présent qu'un seul instrument pour l'entrée en provenance des zones à risque, soit la quarantaine obligatoire qui est en fait une interdiction de voyager. AEROSUISSE est favorable à un concept de test, mais exige qu'aucune quarantaine ne soit nécessaire en cas de résultat négatif d'un test PCR ou d'un test d'antigène. Il en va de même pour les personnes vaccinées qui peuvent prouver la vaccination à l'aide d'un document officiel. L'obligation de test ne devrait encore s'appliquer qu'aux zones à risque (incidence nettement plus élevée qu'en Suisse, mutation virale répandue et potentiellement dangereuse).

AEROSUISSE est convaincue qu'un résultat négatif à un test PCR ou à un test d'antigène doit être suffisant pour raccourcir ou éviter complètement la quarantaine. Dans le cas des voyages aériens, ces tests doivent être effectués avant le départ afin de prévenir toute infection pendant le vol. Lors de la mise en œuvre d'un tel concept d'essai, les transporteurs aériens et les aéroports doivent disposer d'un délai suffisant pour adapter leurs processus.

AEROSUISSE demande également des mesures harmonisées au niveau international. Sans coordination internationale, les voyages aériens ne se rétabliront pas, car des restrictions de voyage confuses rendent impossible la planification et découragent les gens de voyager. En outre, une libre circulation contrôlée doit avoir lieu dès que la situation épidémiologique s'améliore.

Pour obtenir des informations complémentaires veuillez contacter le Conseiller national Thomas Hurter : 079 634 51 79

Fondée en 1968 en qualité de fédération faitière, Aerosuisse défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. Aerosuisse regroupe aujourd'hui environ 130 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aviation d'affaires, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.